

AFGHANISTAN



Faits marquants

- Près de 68 200 réfugiés sont rentrés en Afghanistan dans le cadre du programme de rapatriement librement consenti du HCR, qui leur a offert des indemnités pour financer leurs frais de transport et répondre à leurs besoins initiaux après leur retour. Les candidats au rapatriement ont bénéficié de conseils sur des questions médicales, juridiques et sociales, ainsi que d'informations sur les dangers des mines.
- Le HCR a travaillé avec les Gouvernements de l'Afghanistan, de la République islamique d'Iran et du Pakistan à la préparation d'une conférence internationale, prévue pour mai 2012 ; cette conférence devait permettre de lancer une stratégie de solutions globales, centrée sur le rapatriement

librement consenti, la réintégration durable et l'aide aux communautés d'accueil.

- L'année 2011 a été marquée par une forte augmentation des déplacements à l'intérieur de l'Afghanistan : plus de 200 000 personnes supplémentaires ont été déplacées dans le pays, ce qui porte à plus de 447 500 le nombre total de déplacés internes. Cependant, quelque 75 000 déplacés sont parvenus à trouver des solutions, en s'intégrant sur place, en déménageant dans une autre région, ou en regagnant leur région d'origine.
- Le HCR a lancé un projet pilote pour appuyer la réintégration durable dans sept localités, situées dans des régions où les rapatriés étaient nombreux. Le projet a fourni une aide multisectorielle, axée sur la collectivité, aux réfugiés

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Pays divers	70	70	33	-
Assimilés réfugiés	Pakistan	2 900	2 900	50	49
Demandeurs d'asile	Pays divers	50	50	47	49
Déplacés internes	Afghanistan	447 500	447 500	50	49
Déplacés de retour	Afghanistan	75 500	-	50	49
Autres pers. relevant de la compétence du HCR	Rapatriés afghans relevant de la compétence du HCR	951 200	951 200	49	55
Réfugiés rapatriés ¹	Pakistan	52 100	49 200	50	56
	Rép. islamique d'Iran	18 900	18 900	50	56
	Pays divers	200	170	50	56
Total		1 548 420	1 469 990		

¹ La ventilation démographique concerne l'ensemble des réfugiés afghans rapatriés, soit 71 200 personnes.

rapatriés afin de leur permettre d'accéder aux services de base (santé, éducation, eau, moyens de subsistance, protection et logement) dans des conditions de parité avec les autres membres de la collectivité. Une analyse de l'impact du projet pilote sera publiée en 2012.

| Environnement opérationnel |

En 2011, l'environnement opérationnel en Afghanistan a été caractérisé par une réduction de l'espace humanitaire, une intensification des mouvements transfrontaliers et une augmentation des déplacements internes. Quelque 2,7 millions de réfugiés afghans étaient toujours exilés dans des pays voisins et malgré la poursuite du programme de rapatriement librement consenti du HCR, l'année 2011 a été marquée par un nombre de retours historiquement bas, le deuxième le plus faible depuis 2002. Néanmoins, depuis le lancement du programme en mars 2002, plus de 4,6 millions de réfugiés ont regagné l'Afghanistan.

| Réalisations et impact |

● Objectifs et cibles prioritaires

Les objectifs principaux du HCR en 2011 consistaient à faciliter les rapatriements librement consentis, à favoriser la réintégration durable en collaboration avec les autorités et à coordonner la protection et l'assistance en faveur des déplacés internes en assurant la fonction de chef de file des modules de la protection, des abris d'urgence et des articles non alimentaires.

Environnement de protection favorable

- Les réfugiés et les déplacés internes de retour ont bénéficié d'une aide juridique dans le cadre du projet d'information, de conseil et d'assistance juridique (ICAJ), qui a facilité le règlement de plus de 500 affaires. Le réseau ICAJ s'est

concentré sur l'enregistrement, les litiges relatifs à la propriété et le droit de la famille. Une formation a également été dispensée aux décideurs du système judiciaire classique ou du secteur de la justice informelle.

- Bien que le nombre de demandeurs d'asile et de réfugiés accueillis en Afghanistan soit modeste, il fallait attendre jusqu'à quatre mois pour que la procédure de détermination du statut aboutisse à une première décision. Le HCR a donc révisé les procédures de détermination du statut de réfugié, entrepris des activités de formation pour améliorer les techniques d'entretien, la collecte des informations et la confidentialité des données, et rénové les structures d'accueil. Quelque 60 individus étaient inscrits en tant que demandeurs d'asile en 2011.
- Le HCR a pu avoir accès aux structures de détention et conclure des accords relatifs à l'orientation avec les organismes compétents afin de faciliter l'identification des personnes qui avaient besoin de protection internationale. Le ministère des Réfugiés et des Rapatriés ayant entrepris de rédiger une loi nationale sur l'asile, le HCR cherche des occasions de promouvoir des procédures d'entrée et des conditions d'accueil qui tiennent compte des besoins de protection.
- Le HCR a continué à mettre en œuvre la stratégie en faveur des déplacés internes élaborée pour le module de protection. Un atelier sur la protection, destiné au personnel des organismes chefs de file des modules et des groupes de travail, a traité de l'intégration des principes de protection dans les projets et les programmes.

Procédures de protection équitables

- Le Haut Commissariat a travaillé avec le ministère des Réfugiés et des Rapatriés afin de renforcer les capacités de ce dernier, notamment par le détachement de spécialistes de la protection, de l'enseignement, des activités génératrices de revenus, des



services sociaux, des questions financières et administratives. Dans tout le pays, les bureaux du ministère ont participé à des campagnes d'identification et des évaluations de besoins en rapport avec la vulnérabilité, la réintégration, la surveillance aux frontières et le suivi des rapatriés.

- Le signalement des violences sexuelles et sexistes est demeuré difficile, en raison du contexte culturel. Les incidents majeurs ont moins souvent été signalés en 2011 qu'au cours de l'année précédente. La réponse d'ensemble à ces cas a été améliorée grâce à une série d'activités de renforcement des capacités, entreprises au titre d'un Programme global commun de promotion de la capacité de lutte contre la violence sexiste, coordonné par le HCR, l'UNICEF et le FNUAP. Les victimes de violences sexuelles et sexistes ont bénéficié d'un accompagnement, dispensé au travers des mécanismes destinés à venir en aide aux personnes qui ont des besoins spécifiques.

Besoins et services essentiels

- Plus de 10 000 abris ont été fournis à près de 62 000 personnes vulnérables, notamment à quelque 9 000 familles rapatriées et membres vulnérables des communautés locales, et à quelque 1 400 familles déplacées à l'intérieur du pays. Plus de 53 000 familles ont reçu un colis d'articles non alimentaires au cours de l'année : quelque 22 700 réfugiés rapatriés, 27 700 familles de déplacés internes, 1 600 familles transfrontalières se trouvant dans une situation assimilable à celle des réfugiés et 1 100 personnes expulsées figuraient au nombre des bénéficiaires.
- Le HCR a mis en œuvre des projets " travail contre rémunération ", ainsi que des projets de génération de revenus et de formation professionnelle, à travers le pays, à l'intention de 93 000 personnes de retour et 10 000 déplacés internes. Les activités prévoyaient notamment des formations à la fabrication de blocs de ciments, à la création de boulangeries, aux travaux d'électricité, au soudage, à la couture et à la préparation des aliments, ainsi que la distribution de têtes de bétail, de semences et d'outils.
- En collaboration avec l'UNICEF et le ministère de la Santé publique, le HCR a assuré la vaccination contre la polio et la rougeole de tous les enfants qui se rendaient dans ses centres d'encaissement. Des puits ont été forés et des canalisations construites ou remises en état, au profit de plus de 15 800 réfugiés rapatriés et près de 8 500 déplacés internes.
- Une centaine de réfugiés et de demandeurs d'asile ont bénéficié d'un hébergement, de denrées alimentaires, de vêtements et de soins médicaux.

Autogestion et participation communautaires

- En 2011, le HCR a assuré des formations approfondies sur l'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité (AGD) à l'intention de son personnel et de ses partenaires d'exécution. Lors de l'évaluation des besoins entreprise afin de sélectionner des sites pilotes pour la stratégie de réintégration en 2012, les besoins des rapatriés en matière de protection, d'abris, d'eau et de moyens d'existence ont été recensés dans le cadre de processus participatifs.

Solutions durables

- Quelque 68 000 Afghans sont rentrés de leur plein gré dans leur pays avec l'assistance du HCR : 49 000 provenaient du Pakistan, 18 900 de la République islamique d'Iran et une

centaine d'autres de pays non limitrophes tels que l'Inde et la Fédération de Russie. Chaque réfugié a reçu une indemnité de rapatriement librement consenti après confirmation de son identité dans les centres d'encaissement.

- Bien que les besoins des déplacés internes en matière d'aide au retour soient demeurés en grande partie insatisfaits en raison de l'instabilité et de la précarité des conditions de sécurité dans le pays, quelque 75 000 déplacés internes auraient, semble-t-il, trouvé des solutions par eux-mêmes. L'Organisation a facilité les retours en fournissant des colis de matériaux pour abris à 200 familles de déplacés internes, représentant au total 1 200 individus.
- En 2011, un comité d'examen a été constitué afin de sélectionner les cas qui devaient faire l'objet d'une demande de réinstallation. Il a également été décidé que les activités de réinstallation seraient centralisées au bureau de Kaboul.

Logistique et appui opérationnel

- Des mécanismes de suivi à distance, faisant notamment appel à des partenaires qui avaient davantage accès que le HCR à certaines régions du pays, ont été mis en place. Ces mécanismes ont fourni des rapports d'avancement visuels à l'aide de technologies utilisant le web et de photographies horodatées par GPS. Ils ont également renseigné le HCR sur la manière dont les communautés percevaient les interventions.

| Contraintes |

Depuis le lancement du programme de rapatriement librement consenti, la stratégie du HCR a consisté à offrir aux personnes les plus vulnérables une aide à la réintégration initiale, un appui dans le secteur des abris ou un accès à la terre.

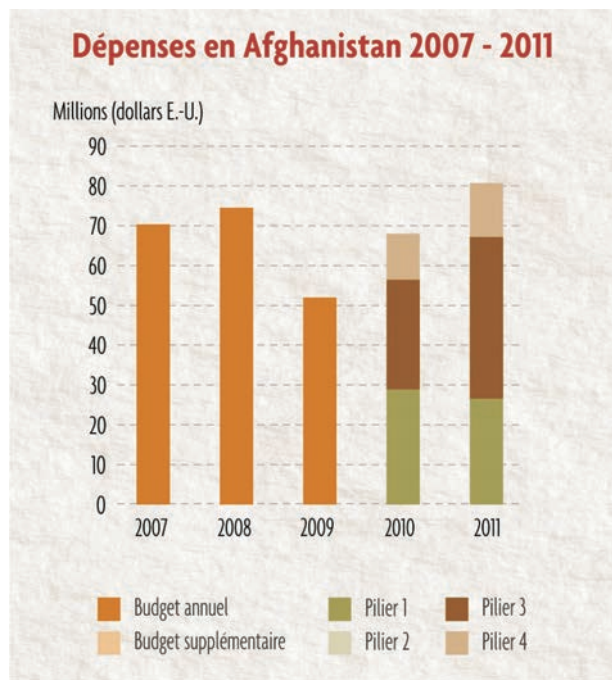
Il était prévu dans la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan que les initiatives de macrodéveloppement amélioreraient la situation économique dans les zones rurales et urbaines, la sécurité alimentaire et l'état de santé général des collectivités. Malheureusement, les initiatives de développement n'ont pas pleinement répondu à ces attentes et les réfugiés rapatriés figurent parmi les membres les plus marginalisés de la population. Le HCR a bon espoir que sa coopération avec le PNUD et d'autres acteurs du développement permettra d'assurer plus efficacement la transition entre les secours et le développement.

L'espace humanitaire est restreint en Afghanistan, d'importantes parties du territoire étant classées comme des environnements à haut risque et inaccessibles à la plupart des organisations. De graves contraintes subsistaient, concernant la capacité du HCR à identifier les nouveaux déplacements dus au conflit, en particulier dans les secteurs non accessibles, et à suivre les évolutions relatives aux caractéristiques des populations déplacées à travers le pays.

La capacité d'absorption limitée des centres urbains et l'impuissance de la communauté humanitaire à assurer une intervention globale, en raison des problèmes de sécurité, ont entraîné des déplacements secondaires. Les données relatives aux déplacés internes, recueillies et rassemblées par le HCR en collaboration avec le ministère des Réfugiés et des Rapatriés sous-estiment l'ampleur des déplacements à travers le pays.

| Informations financières |

Le HCR a bénéficié d'un solide appui des donateurs pour son opération en Afghanistan et ce soutien a encore augmenté en



2011. Cependant, le Haut Commissariat et les acteurs du développement devront déployer des efforts plus vigoureux pour améliorer les services et les possibilités de subsistance, ainsi que pour remédier à la pauvreté chronique qui sévit en Afghanistan. Si l'on veut répondre aux besoins non satisfaits, il importe d'orienter avec plus d'efficacité les ressources, non seulement vers le HCR mais aussi vers les acteurs du développement et les organismes gouvernementaux, afin d'assurer une meilleure prise en charge des besoins des réfugiés rapatriés et la parité de leurs conditions de vie avec celles des autres membres de la population.

Organisation et mise en œuvre

Le HCR a réalisé une enquête rapide, interrogeant des dirigeants communautaires et des responsables rapatriés qui représentaient plus d'1,4 million de réfugiés rapatriés dans d'importantes régions de retour. L'enquête a montré que les conditions de vie des rapatriés étaient jugées nettement inférieures à celles des autres membres de la collectivité en termes de services essentiels, de moyens de subsistance, de protection et d'accès à la terre et au logement. Plus de 15 pour cent de l'ensemble des rapatriés ont été obligés de se déplacer une deuxième fois, en général d'une zone rurale à une zone urbaine, où ils espéraient trouver des vivres, des moyens d'existence et la sécurité. Des recherches ont été entreprises afin de déterminer le nombre de réfugiés rapatriés qui ne sont pas parvenus à se réintégrer de manière viable.

Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	8
□ Effectifs totaux	347
Internationaux	29
Nationaux	312
VNU	5
Autres	1

Collaboration avec les partenaires

Le HCR et le ministère des Réfugiés et des Rapatriés ont formé un groupe de travail pour élaborer une stratégie révisée de réintégration durable des réfugiés rapatriés et pour commencer à la mettre en œuvre. Le groupe de travail a bénéficié des contributions de sept ministères : Affaires étrangères, Développement rural, Affaires urbaines, Santé publique, Travail, Sécurité sociale et Éducation.

Sous la conduite du coordonnateur résident, le HCR a participé à un certain nombre de réunions de l'Équipe des Nations Unies dans le pays, destinées à concevoir et à préparer une intervention interorganisations dans les zones où les retours sont nombreux. Le Haut Commissariat est demeuré chef de file des modules de la protection et des abris d'urgence/articles non alimentaires et a dirigé l'Équipe spéciale chargée des déplacés internes dans six chefs-lieux régionaux : Kaboul, Jalalabad, Gardez, Herat, Kandahar et Mazar. Une étude conjointement réalisée par le HCR et la Banque mondiale, publiée en juin, a mis en évidence le problème croissant des déplacés vivant en milieu urbain, souvent dans des zones d'installation improvisées.

Le HCR et le PNUD ont conclu un mémorandum d'accord afin de mettre en place un programme commun destiné à promouvoir la réintégration durable. Le programme doit fournir à plusieurs organismes onusiens et à divers ministères une plate-forme pour exécuter en coopération des activités multisectorielles de réintégration axées sur la collectivité dans 48 communautés accueillant un grand nombre de rapatriés.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Ministères de l'Agriculture, de l'Irrigation et de l'Élevage, de la Condition féminine, des Réfugiés et des Rapatriés, de la Santé publique

ONG : Afghan Bureau for Reconstruction, Afghan Community Rehabilitation Unit, Afghan General Help Coordination Office, Afghan Institute of Learning, Afghan Planning Agency, Afghan Public Welfare Organization, Afghan Society Relief and Care Organization, Afghanistan Association of the Blind, Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement, Agency of Consultancy for Training, Ansari Rehabilitation Association for Afghanistan, Basic Education and Employable Skills Training, Cooperation Centre for Afghanistan, Comité danois d'aide aux réfugiés afghans, Development and Humanitarian Services for Afghanistan, Education and Aid Centre, Health Protection and Research Organization, Huge Afghanistan Rehabilitation and Development Organization, Human Dignity Society, Human Resources Development Agency, Humanitarian Action for the People of Afghanistan, Mediotek Afghanistan, Nangarhar Agriculture, Irrigation and Livestock Directorate, National Consultancy and Relief Association, Naveed Association Rehabilitation for Afghanistan, Norwegian Project Office-Rural Rehabilitation Association for Afghanistan, Conseil norvégien pour les réfugiés, Organization of Human Welfare, Reconstruction and Employment Unit for Afghan Refugees, Relief International, Sina Association Rehabilitation Service, Social Service Organization for Afghan Returnees, Society for Afghanistan Development and Assistance in Technologies, Voluntary Association for the Rehabilitation of Afghanistan, Watan Social and Technical Services Association, Zardozi - Markets for Afghan Artisans

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Ministères des Affaires sociales, de l'Emploi, des Martyrs et des Handicapés, de la Réhabilitation et du Développement des zones rurales

ONG : Membres des modules de la protection, des abris d'urgence et des articles non alimentaires, Équipes spéciales sur les déplacés internes à l'échelon national et régional, Équipe spéciale sur le logement, les terres et les biens immobiliers

Autres : Banque mondiale, British Broadcasting Corporation, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, OIM, PNUD, VNU

| Évaluation générale |

Le faible nombre de réfugiés rapatriés, par rapport aux années précédentes, est peut-être le signe de l'inquiétude croissante que les problèmes de sécurité en Afghanistan suscitent chez les exilés. Le HCR a également constaté avec préoccupation les insuffisances du développement, qui entravent la réintégration durable des rapatriés.

Il importe d'améliorer la coordination pour suivre les mouvements des populations déplacées à l'intérieur du pays, saisir les causes profondes du déplacement et y remédier, et répondre avec plus d'efficacité aux situations d'urgence. Le HCR entend promouvoir un effort plus coordonné afin de faciliter les solutions spontanées et assistées.

Outre un nombre modeste de réfugiés et de demandeurs d'asile, l'Afghanistan abrite plus de 3 000 personnes qui se trouvent dans une situation assimilable à celles des réfugiés, car elles ont été déplacées au-delà de frontières internationales. Le HCR s'engage de plus en plus dans l'élaboration d'une loi sur l'asile et intensifie ses interventions auprès des autorités

compétentes afin de les inciter à améliorer les conditions d'accueil et à appliquer des politiques de gestion des frontières qui tiennent compte des besoins de protection.

| Besoins non satisfaits |

- Quelque 4 000 familles de réfugiés rapatriés et quelque 5 800 familles de déplacés internes n'ont pas reçu d'aide dans le secteur des abris.
- Parmi les réfugiés rapatriés, 40 pour cent seulement des personnes qui avaient des besoins spécifiques ont bénéficié d'une assistance.
- Un tiers seulement des projets prévus ont été exécutés dans le secteur des activités génératrices de revenus.
- Moins de la moitié des Afghans rapatriés ont reçu des articles non alimentaires.
- Trente pour cent seulement des projets nécessaires ont été mis en œuvre dans le secteur de l'eau.

Budget, revenus et dépenses en Afghanistan | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
BUDGET FINAL	32 108 113	45 070 681	23 326 335	100 505 129
Revenus issus des contributions	26 365 970	19 942 984	4 079 636	50 388 590
Autres fonds disponibles	183 000	20 713 696	9 400 242	30 296 938
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	26 548 970	40 656 680	13 479 878	80 685 528
VENTILATION DES DÉPENSES				
<i>Environnement de protection favorable</i>				
Instruments régionaux et internationaux	424 695	0	0	424 695
Cadre administratif national	0	0	291 496	291 496
Politique en matière de déplacements forcés	0	0	291 496	291 496
Politiques de migrations nationales et régionales	0	453 518	0	453 518
Coopération avec les partenaires	424 695	452 559	291 496	1 168 750
Gestion renforcée des urgences	424 695	0	291 496	716 191
Sous-total	1 274 085	906 077	1 165 984	3 346 146
<i>Procédures de protection équitables</i>				
Conditions d'accueil	82 781	0	0	82 781
Enregistrement et établissement de profils	498 027	905 119	270 299	1 673 445
Accès aux procédures d'asile	82 781	0	0	82 781
Détermination de statut juste et efficace	82 781	0	0	82 781
Regroupement familial	580 807	0	0	580 807
Documents d'état civil	0	0	270 299	270 299
Sous-total	1 327 177	905 119	540 598	2 772 894
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>				
Effets du conflit armé	0	301 744	0	301 744
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	0	301 744	380 805	682 549
Détention non arbitraire	106 547	0	0	106 547
Accès aux solutions juridiques	106 547	815 187	381 221	1 302 955
Sous-total	213 094	1 418 675	762 026	2 393 795

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>				
Sécurité alimentaire	0	402 237	226 221	628 458
Eau	0	1 120 594	375 693	1 496 287
Abris et autres infrastructures	0	14 927 643	2 433 215	17 360 858
Articles ménagers et hygiène de base	2 330 779	6 891 839	2 585 352	11 807 970
Soins de santé primaire	1 046 440	428 787	231 647	1 706 874
Éducation	0	402 237	0	402 237
Services d'assainissement	0	402 237	228 906	631 143
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	76 055	206 380	75 735	358 170
Sous-total	3 453 274	24 781 954	6 156 769	34 391 997
<i>Autogestion et participation communautaires</i>				
Évaluation participative	0	495 339	0	495 339
Autogestion communautaire	0	495 340	0	495 340
Autosuffisance et moyens d'existence	0	3 634 535	1 160 980	4 795 515
Sous-total	0	4 625 214	1 160 980	5 786 194
<i>Solutions durables</i>				
Stratégie de solutions durables	0	0	290 924	290 924
Retour volontaire	13 723 244	838 860	570 102	15 132 206
Réhabilitation et réintégration	0	1 064 391	438 500	1 502 891
Réinstallation	213 094	0	0	213 094
Intégration locale	0	0	290 924	290 924
Sous-total	13 936 338	1 903 251	1 590 450	17 430 039
<i>Relations extérieures</i>				
Relations avec les donateurs	294 192	236 691	247 012	777 895
Mobilisation des ressources	294 192	236 692	247 012	777 896
Partenariat	294 192	236 691	247 012	777 895
Information	319 850	239 191	247 012	806 053
Sous-total	1 202 426	949 265	988 048	3 139 739
<i>Logistique et appui aux opérations</i>				
Chaîne d'approvisionnement et logistique	3 133 184	0	0	3 133 184
Gestion et coordination des programmes	1 940 359	1 652 506	796 131	4 388 996
Sous-total	5 073 543	1 652 506	796 131	7 522 180
Solde des versements aux partenaires d'exécution	69 035	3 514 618	318 892	3 902 545
Total	26 548 972	40 656 679	13 479 878	80 685 529